



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

81e Assemblée plénière : les cantons de la Suisse du Nord-Ouest prennent position sur l'avenir du développement des infrastructures de transport dans la région

Soleure, le 5 juin 2026. À l'occasion de la 81e Assemblée plénière de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO), l'ensemble des gouvernements des cantons de Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et du Jura, ainsi que des délégations des cantons de Zurich et de Berne, se sont réunis à Soleure. Cette rencontre annuelle était consacrée au développement des infrastructures de transport. Les cantons de la Suisse du Nord-Ouest ont adopté une position commune sur le projet « Transports '45 » et ont souligné l'importance d'un développement des infrastructures performant et durable pour la Suisse du Nord-Ouest, qui soit à la hauteur du développement démographique et économique de la région.

Dans la perspective de la consultation sur le projet « Transports '45 » du Conseil fédéral, qui vise à définir le développement des infrastructures de transport jusqu'en 2045, les gouvernements ont été informés de l'état d'avancement des travaux par Christa Hostettler, directrice de l'Office fédéral des transports (OFT). Ils ont également souhaité examiner le développement des infrastructures dans le contexte de l'évolution des transports et de la population. Alex Erath, professeur en transports et mobilité à la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW), a abordé dans son exposé la mobilité de demain dans le nord-ouest de la Suisse. Il a ainsi analysé la demande en tenant compte des évolutions démographiques. Cette perspective permet d'aborder les défis en matière de politique des transports et des infrastructures de manière précoce et prospective.

Compte tenu de l'importance majeure d'un développement performant et durable des infrastructures de transport dans la région du Nord-Ouest de la Suisse, les cantons ont adopté une position commune. Ils y saluent dans l'ensemble l'orientation générale du projet « Transports 45 », mais adressent toutefois plusieurs revendications à l'intention du Conseil fédéral en vue du message 2027, notamment au niveau du processus de planification, du développement de l'offre pour la région et de l'adéquation avec les enjeux d'aménagement du territoire. Les gouvernements cantonaux de la Suisse du Nord-Ouest soulignent l'urgence d'investissements fédéraux correspondants dans les projets d'infrastructure mentionnés de la région.

Les cantons de la Suisse du Nord-Ouest sont convaincus qu'un développement anticipé des infrastructures de transport est une condition essentielle pour relever les défis liés à la croissance démographique, au développement économique et au changement climatique. Dans ce contexte, ils réaffirment leur opposition à l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! », qui sera soumise au vote le 14 juin. Du point de vue des cantons de la Suisse du Nord-Ouest, celle-ci n'offre pas de solutions appropriées pour un développement social et économique durable et met en outre en péril les relations bilatérales de la Suisse avec l'Union européenne ainsi que la coopération avec les régions voisines du Rhin supérieur.

L'Assemblée plénière a marqué la fin de la première année de la présidence soleuroise, sous la direction du conseiller d'État Peter Hodel. Une année lors de laquelle les enjeux liés au paquet d'accords entre la Suisse et l'UE ont été aussi largement abordés par la Conférence. Les cantons de la Suisse du Nord-Ouest se réjouissent ainsi que le message à l'intention du Parlement ait pu être adopté début mars. Ils suivront désormais de près les débats parlementaires sur ce dossier.

Contacts

Peter Hodel, conseiller d'État, président de la CGNO, peter.hodel@fd.so.ch

Esther Keller, conseillère d'État, présidente de la KöV NWCH, esther.keller@bs.ch

Julia Stühlinger, secrétaire générale de la CGNO, julia.stuehlinger@nwrk.ch, 075 400 71 63

La **Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest** (www.cgno.ch) est constituée par les cantons de Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et du Jura. La Conférence a notamment pour but le développement de positions communes entre ses cantons membres, la défense des intérêts de la région auprès de la Confédération, de la Conférence des gouvernements cantonaux et des autres régions, une représentation commune de la région dans le cadre de la collaboration transfrontalière ainsi que l'information et la coordination entre les cantons dans le cadre de la collaboration régionale et des groupes de travail intercantonaux.